

Maintenant nous le pouvons : les avancées de la société civile et des gouvernements vers une interdiction des armes nucléaires

Dimity Hawkins

L'année 2010 marque le 65^e anniversaire de l'invention et de l'utilisation des armes nucléaires. La communauté internationale est impatiente de mettre, une bonne fois pour toute, un terme à cette menace qui pèse sur l'humanité.

Cette impatience s'explique par l'absence évidente de progrès dans le sens d'une abolition alors que des millions de citoyens se sont mobilisés au fil des années en faveur du désarmement, qu'il existe un certain nombre d'obligations juridiques et que se multiplient les discours sur l'instauration d'un monde sans armes nucléaires.

La société civile et les organisations non gouvernementales (ONG) n'ont eu de cesse de défendre l'idée du désarmement nucléaire et réclament l'élimination de ces armes depuis qu'elles ont été inventées. Nous avons assisté à de forts mouvements de mobilisation et même à certaines avancées, mais la diplomatie du désarmement piétine trop souvent. En raison de l'irrégularité de l'action des gouvernements, l'objectif d'une élimination totale de ces armes semble parfois inatteignable. Si l'on veut que les gouvernements trouvent l'énergie nécessaire pour tenir la promesse d'un monde sans armes nucléaires, un nouveau partenariat dynamique doit s'instaurer entre les gouvernements, la société civile et des experts techniques, juridiques et scientifiques fondé principalement sur la conviction que nous pouvons aujourd'hui atteindre cet objectif. Renoncer à un tel partenariat n'est pas une option envisageable pour ceux d'entre nous qui veulent croire en un futur plus sûr et pacifique pour l'humanité.

L'idée d'une convention sur les armes nucléaires a stimulé la réflexion de nombreux acteurs de premier plan de la communauté du désarmement, au début principalement parmi les ONG, mais de plus en plus aussi au sein des cercles diplomatiques et gouvernementaux. Depuis quelques années, les arguments invoqués par ceux qui voient dans une convention sur les armes nucléaires le moyen le plus réaliste d'éliminer totalement ces armes ne cessent de croître, de même que le nombre d'acteurs défendant ces arguments.

Aujourd'hui, la société civile est considérée comme un acteur clef et un partenaire essentiel pour assurer le succès de la mise en œuvre des traités et conventions. Cet article examine pourquoi il importe au plus haut point que les gouvernements et les ONG travaillent de concert pour préparer les négociations d'une convention sur les armes nucléaires ; il rappelle la chronologie de ces échanges indispensables et présente certaines des difficultés auxquelles ils se heurtent aujourd'hui.

Dimity Hawkins travaille pour la Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires (ICAN) depuis sa création et collabore étroitement avec le projet Reaching Critical Will, la Medical Association for Prevention of War en Australie et de nombreuses autres ONG. Elle est installée à Melbourne (Australie).

Les débuts du modèle de convention relative aux armes nucléaires

For there is no secret and there is no defense ; there is no possibility of control except through the aroused understanding and insistence of the peoples of the world.
Albert Einstein¹

En 1997, suite à des discussions régulières sur la nécessité de renforcer les mécanismes de désarmement existants, un modèle de convention relative aux armes nucléaires fut rédigé par un groupe de spécialistes internationaux rassemblés par l'Association internationale des juristes contre les armes nucléaires (IALANA), le Réseau international des ingénieurs et des scientifiques contre la prolifération (INESAP) et l'Association internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire (IPPNW).

Le premier modèle de convention relative aux armes nucléaires fut présenté comme un cadre pour des négociations et décisions en vue d'une abolition totale. Fortement inspirée de la Convention sur les armes chimiques, elle vise à interdire la fabrication de matières fissiles destinées à des armes nucléaires ainsi que la mise au point, l'essai, le stockage, le transfert, l'emploi ou la menace d'emploi d'armes nucléaires.

Le modèle de convention relative aux armes nucléaires exige des États parties qu'ils commencent par déclarer leurs armes, matières, installations et vecteurs nucléaires. Ils devront ensuite éliminer leurs armements nucléaires en plusieurs étapes : levée de l'état d'alerte, retrait des armes déployées, retrait des ogives nucléaires de leurs vecteurs, neutralisation des ogives et placement sous contrôle international des matières fissiles. Le processus décrit dans le modèle de convention viendrait compléter et non pas compromettre les traités existants sur les armes nucléaires.

Le modèle de convention relative aux armes nucléaires fut présenté au Secrétaire général de l'ONU par le Costa Rica et accepté comme document de réflexion pour les Nations Unies. En 1999, IALANA, INESAP et IPPNW publièrent une version légèrement révisée du modèle de convention dans un document intitulé *Security and Survival: The Case for a Nuclear Weapons Convention²*, qui incluait des commentaires sur le modèle, reprenant les réactions gouvernementales et non gouvernementales exprimées jusqu'alors sur le texte initial. Les réponses et réactions au modèle de convention continuèrent d'être examinées dans une série de documents produits par IPPNW (en consultation avec le Lawyer's Committee on Nuclear Policy), *Nuclear Weapons Convention Monitor³*.

En 2007, dix ans après le premier modèle de convention, la Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires (ICAN)⁴, qui venait d'être créée, entreprit, avec les auteurs du texte initial, de réviser à nouveau le modèle de convention en incluant des commentaires reflétant l'évolution du climat de sécurité et du contexte politique et tenant compte des

nombreux commentaires reçus depuis le premier texte. Cette version révisée fut présentée aux Nations Unies par le Costa Rica et la Malaisie et acceptée en tant que document de réflexion.

Les auteurs du modèle de convention ont toujours pensé que l'intérêt d'un tel texte était de stimuler les discussions. Il ne devait pas être adopté tel quel mais servir de base aux discussions pour être amélioré. Après avoir participé à l'élaboration du modèle de convention et cherché à légitimer ce projet depuis plus de dix ans, de nombreuses ONG prennent aujourd'hui grand soin de souligner que ce document n'est qu'un point de départ. Tilman Ruff, professeur associé et président de ICAN, a ainsi déclaré :

Nous ne voyons pas l'intérêt d'être trop directifs ou trop stricts sur la façon d'élaborer une interdiction totale des armes nucléaires. Nous voulons faire pression sur les décideurs pour les inciter et les obliger à agir. Nous voulons encourager les gouvernements qui conduiront le mouvement et travailler étroitement avec eux⁵.

Fortement mobilisée par cet objectif, la communauté des ONG s'est employée à encourager les gouvernements à soutenir fortement l'élaboration d'une convention ou d'un traité pour parvenir à une interdiction totale des armes nucléaires. Les gouvernements doivent donc relever le défi et étudier et améliorer ce qui fonctionne dans le modèle de convention et dans les traités existants qui interdisent des armes, repérer ce qui ne fonctionne pas et se concerter pour trouver un terrain d'entente sur la façon de réaliser une interdiction des armes nucléaires.

Les experts des questions techniques, juridiques, diplomatiques et de politiques qui ont pris le temps d'étudier l'idée d'un traité d'interdiction des armes nucléaires s'accordent à dire que cette initiative de la société civile exprimée dans le modèle de convention relative aux armes nucléaires est un début remarquable. Alors qu'il présentait en 2008 sa proposition en cinq points sur le désarmement pour un monde exempt d'armes nucléaires et cherchait comment combiner l'action des gouvernements et les initiatives diplomatiques en matière de désarmement nucléaire, le Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a exhorté les parties au TNP à :

poursuivre cet objectif par un accord sur un cadre englobant des instruments séparés, qui se renforcent mutuellement. Ou elles pourraient envisager de négocier une convention relative aux armes nucléaires, appuyée par un solide système de vérification, comme proposé depuis longtemps aux Nations Unies. [...] j'ai transmis à tous les États Membres de l'ONU un projet d'une telle convention, qui constitue un bon point de départ⁶.

Il est de plus en plus admis qu'un désarmement nucléaire complet vérifiable ne sera possible que dans un cadre complet et que des étapes progressives ne seront pas suffisantes pour y parvenir. Ces armes inhumaines qui ont un pouvoir destructeur unique et frappent sans

discrimination ne pourront être éliminées totalement que par une stratégie globale. Ne s'intéresser qu'à des réductions ou des étapes ponctuelles risquerait de légitimer la possession de ces armes par quelques-uns et ferait le jeu de l'« apartheid nucléaire » qui empoisonne depuis des dizaines d'années les négociations et exacerbe le dysfonctionnement et les périodes d'impasse dans les domaines du désarmement et de la non-prolifération.

Comme l'a fait observer, entre autres, la lauréate du prix Nobel Jody Williams⁷, dans l'idéal un traité ou une convention devrait rapprocher plusieurs mesures et instruments. Cet instrument pourrait compléter des fonctions ou activités prévues par des régimes ou accords existants et instaurer, pour les points n'ayant pas encore été traités, de nouvelles dispositions complémentaires. Le cas échéant, ce régime pourrait aussi informer, encourager et activer l'application d'autres mesures faisant depuis longtemps l'objet de discussions et de négociations. Il *n'exclurait* pas d'autres mesures, mais pourrait *inclure* un cadre correspondant à l'objectif d'une élimination totale des armes nucléaires.

Comme l'a indiqué le co-président de la Commission internationale sur la non-prolifération et le désarmement nucléaires (ICNND), Gareth Evans, lors d'une audience du parlement australien sur la question en 2009 :

[la portée d'une convention sur les armes nucléaires] engloberait à la fois celle du TNP, celle du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, celle d'un traité sur les matières fissiles et quelques autres stratégies de vérification [...]. Ce serait un instrument très général et nous pourrions tout reprendre depuis le début⁸.

Les promesses du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires

En 2009, le Président des États-Unis Barack Obama a prononcé un discours capital en précisant qu'il était de la responsabilité des États-Unis d'aider à débarrasser le monde des armes nucléaires. Il a affirmé, dans une phrase désormais célèbre, l'engagement de l'Amérique à rechercher la paix et la sécurité d'un monde sans armes nucléaires⁹. Même s'il a précisé qu'il faudra faire preuve de patience et de persévérance et déclaré, ce qui n'est pas vraiment ambitieux, que cet objectif pourrait ne pas être atteint de son vivant, la volonté exprimée dans ce discours a provoqué un changement considérable du sentiment général qui s'est immédiatement reflété dans les rencontres et les instances multilatérales qui ont suivi.

Les cinq États dotés d'armes nucléaires reconnus n'avaient pourtant pas vraiment d'avancées à présenter en matière de désarmement total lors de la huitième Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) qui eut lieu en 2010. Ces cinq pays dépensèrent beaucoup d'énergie à justifier le maintien de leurs arsenaux nucléaires, tout en faisant bien comprendre au reste du monde qu'il était impératif que les autres ne se dotent

pas d'armes nucléaires. La Secrétaire d'État des États-Unis, Hillary Clinton, affirma dans son discours à la Conférence d'examen que le Président et elle-même avaient sur la question des droits et des responsabilités une position très claire qui n'était pas un slogan, mais un principe fondamental. Dans le même discours, elle précise pourtant que les États-Unis peuvent conserver une force de dissuasion nucléaire tant que les armes nucléaires existeront, une force qui protégera les États-Unis et leurs alliés¹⁰. La Chine a affirmé que ses armes nucléaires ne représentent pas une menace pour les autres pays et qu'elle est très attachée à la stratégie nucléaire de légitime défense¹¹. La France a également souligné que sa doctrine est « strictement défensive » et noté que les puissances nucléaires devraient réduire « le rôle des armes nucléaires aux seules circonstances extrêmes de légitime défense face à une atteinte à leurs intérêts vitaux, avec des arsenaux réduits à leur stricte suffisance en fonction du contexte stratégique international »¹². D'aucuns diront tout au plus que les discussions qui eurent lieu lors de la conférence rappelaient fâcheusement les 40 dernières années. D'autres jugeront dangereuses les initiatives visant à légitimer le statut de ceux qui possèdent des armes nucléaires.

L'article VI du TNP fait obligation aux États parties de « poursuivre de bonne foi des négociations sur des mesures efficaces relatives à la cessation de la course aux armements nucléaires à une date rapprochée et au désarmement nucléaire ». C'est une obligation mondiale depuis plus de 40 ans. Des progrès ont certes été enregistrés mais la société civile et les gouvernements ont encore des mesures importantes à prendre pour aboutir à une interdiction des armes nucléaires. Sur les trois « axes » du TNP (le désarmement, la non-prolifération et les utilisations de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques), le désarmement est nettement le plus fragile après 40 ans de promesses non tenues.

Certains militants de la société civile ont fait observer qu'attendre des États dotés d'armes nucléaires qu'ils prennent la tête du désarmement c'est comme attendre de l'industrie du tabac qu'elle dirige les campagnes antitabac axées sur des raisons sanitaires¹³. Micheline Calmy-Rey, chef du Département fédéral des affaires étrangères de la Suisse, a ainsi récemment repris cette comparaison : « Si vous continuez à fumer, que vous semblez aimer ça et ne semblez pas vouloir arrêter, comment pouvez-vous attendre des autres qu'ils ne commencent pas à fumer¹⁴ ? ».

Le Document final de la Conférence d'examen mentionne pourtant à deux reprises l'idée d'une convention sur les armes nucléaires préconisée dans le cadre de la proposition en cinq points du Secrétaire général sur le désarmement nucléaire. Même si le Document final n'appelle pas les États à négocier une telle convention, il est largement admis qu'il représente une avancée remarquable sur la question.

Réunir le soutien politique

Aujourd'hui, les progrès du désarmement dépendent peut être moins de la volonté politique, qui est latente, que de l'énergie nécessaire pour susciter et exercer cette volonté. L'énergie populaire doit dicter la volonté politique.

Merav Datan¹⁵

Les raisons d'éliminer les armes nucléaires ont été évoquées à maintes reprises ; il faut aujourd'hui absolument mobiliser la volonté politique indispensable pour interdire ces armes. L'intérêt de la société civile et la volonté politique en faveur de l'abolition nucléaire sont clairement en hausse ; certains affirment même que c'est la première fois depuis la fin de la guerre froide. Les chiffres devraient à eux seuls refléter la profonde évolution des discussions mondiales. En 2010, lors de la Conférence d'examen du TNP, des pétitions signées par plus de 17 millions de personnes dans le monde furent remises au président de la Conférence, l'Ambassadeur des Philippines, Libran Cabactulan, et au Haut Représentant de l'ONU pour les affaires de désarmement, Sergio Duarte¹⁶.

De plus en plus d'ONG font le lien entre les armes nucléaires et d'autres questions mondiales comme la dégradation de l'environnement, la santé publique et le développement économique. En 2010, Jakob Kellenberger, président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), a déclaré que la priorité aujourd'hui doit être de faire valoir les arguments humanitaires face aux armes nucléaires¹⁷. Ce nouvel accent mis par le CICR sur les conséquences humanitaires des armes nucléaires est le signe d'une nouvelle dynamique en faveur d'un traité d'abolition.

Les ONG n'ont pas seulement fait pression pour stimuler l'action des gouvernements, elles se sont aussi engagées dans l'information du public, la sensibilisation de l'opinion, l'élaboration de mécanismes permettant aux gouvernements de rendre compte de leur action et aussi, bien sûr, la préparation de modèles de conventions et de documents de réflexion. La société civile joue un rôle considérable dans l'élaboration et l'ancrage de normes de comportement concernant les armes nucléaires¹⁸. Les analyses éclairées et détaillées des ONG ont contribué à accroître la transparence des gouvernements, à améliorer les processus des Nations Unies et à donner un nouvel élan à l'idée d'un traité d'abolition totale¹⁹. Par exemple, une analyse publiée pour la première fois en août 2010 par ICAN indique la position des différents pays sur l'idée d'une convention sur les armes nucléaires. Ils sont classés en quatre catégories allant des gouvernements « très favorables » à une convention aux plus « sceptiques »²⁰. Dans le document, 140 États sont classés comme étant « très favorables » ou « favorables » à une convention sur les armes nucléaires. Il convient de noter que figurent parmi eux plusieurs nations dotées d'armes nucléaires (bien qu'elles aient formulé de nombreuses réserves) : la Chine, l'Inde, le Pakistan et la République populaire démocratique de Corée.

En mobilisant l'opinion publique dans le monde entier et en invoquant des arguments convaincants, la société civile entretient la dynamique indispensable à une action efficace

pour éliminer totalement les armes nucléaires. Comme l'a fait remarquer le Ministre autrichien des affaires étrangères Michael Spindelegger en mai 2010 :

La société civile joue un rôle crucial dans les questions de désarmement. De nombreux projets, comme le Traité d'interdiction des mines ou la Convention sur les armes à sous-munitions, n'auraient pas rencontré le même succès sans l'engagement dévoué des ONG. Je suis convaincu qu'en renforçant le rôle de la société civile nous ferons avancer l'objectif d'un monde exempt d'armes nucléaires²¹.

Un cap décisif pour une convention sur les armes nucléaires

Certains spécialistes affirment que nous atteindrons bientôt un cap décisif : l'idée d'un traité ou d'une convention d'abolition totale décollera et des négociations préparatoires pourront commencer, même si l'on ne sait pas vraiment comment nous atteindrons ce cap.

Le pouvoir de décision relève principalement des gouvernements : les États ont la responsabilité et la mission de conclure des traités ; ce sont eux qui décident de la tenue ou non de certaines discussions ainsi que du contenu des traités, mais ils ne sont pas seuls à agir. Grâce aux efforts de la société civile, des États ont accepté l'idée d'un traité d'abolition et ils sont nombreux à considérer le modèle de convention relative aux armes nucléaires comme une base pour les négociations. Les ONG et les gouvernements ont atteint un cap décisif ; s'ils veulent obtenir les meilleurs résultats possibles, ils devront collaborer étroitement pour optimiser les efforts de chacun afin d'aboutir à une interdiction des armes nucléaires. La société civile doit s'assurer de rester mobilisée auprès des États. Quant aux États, ils ne doivent pas chercher à écarter la société civile ni décider que le désarmement nucléaire n'est pas un sujet pour les acteurs non gouvernementaux.

Au fil des années, les ONG rencontreront un certain nombre de difficultés lors des discussions sur les mesures nécessaires pour faire progresser le désarmement si le tournant décisif tant attendu par la société civile est atteint grâce à l'élaboration par des experts d'un modèle juridique détaillé et complet sur le désarmement nucléaire. Il faudra certes faire preuve de flexibilité et se montrer ouverts et sensibles aux avancées et propositions faites par les États qui négocient ces mesures, mais il sera essentiel de préserver l'intégrité de la vision d'un monde totalement exempt d'armes nucléaires poursuivies depuis 65 ans. La société civile doit continuer ses analyses, indiquer comment faire progresser le désarmement nucléaire et expliquer clairement ce qu'elle attend des gouvernements. Elle réussira ainsi à stimuler les échanges entre les gouvernements.

Les ONG vont poursuivre leurs discussions officielles avec les gouvernements sur les avantages d'une convention en leur faisant part de leurs connaissances et de leurs analyses. Les États qui ne possèdent pas d'armes nucléaires devront se mobiliser pour faire progresser la convention. Le principe d'une norme internationale de non-possession d'armes nucléaires

sera une base cruciale sur laquelle se fonder. Il est, en définitive, anormal de posséder et de compter sur les armes nucléaires. Les États non dotés d'armes nucléaires ont un rôle crucial à jouer : ils devront prendre la tête des initiatives pour mobiliser l'appui nécessaire et amener les États dotés d'armes nucléaires reconnus et les autres pays qui détiennent de telles armes à accepter de travailler avec eux. À ce niveau aussi, les ONG peuvent jouer un rôle en stimulant les discussions et en faisant campagne pour obtenir des avancées.

Multiplier les initiatives visant à établir des liens avec d'autres questions comme l'intégrité environnementale, le droit international humanitaire et les droits de l'homme, réviser les dépenses militaires au profit des efforts d'aide au niveau mondial et bien d'autres actions encore confirmeront, à mesure que les négociations progresseront, la pertinence de l'action des ONG en faveur du désarmement nucléaire.

D'autres campagnes axées sur l'interdiction d'armes de destruction massive sont riches d'enseignements précieux pour les initiatives de désarmement nucléaire. Si nous voulons tirer tous les enseignements utiles des processus ayant abouti à un traité, comme la Convention sur les armes biologiques ou à toxines, la Convention sur les armes chimiques, le Traité d'interdiction des mines et la Convention sur les armes à sous-munitions, il faudra examiner, discuter et analyser en profondeur ces traités et processus de négociations en s'intéressant à leurs aspects économiques, humanitaires et juridiques ainsi qu'aux questions de sécurité.

Les ONG vont poursuivre leurs actions au sein de la société civile pour générer la vague de soutien populaire qui favorisera l'émergence d'une volonté politique de changement. La multiplication des médias indépendants en ligne, des réseaux sociaux et des technologies multimédias permet de s'adresser comme jamais auparavant à de nombreux groupes et communautés²². Les technologies de l'information permettent aux ONG de diffuser leurs idées et d'étendre leur action dans tous les pays et de s'affranchir des contraintes de la pseudo-diplomatie. Aujourd'hui, les ONG n'ont plus vraiment à s'inquiéter de savoir comment s'immiscer dans les négociations ; elles doivent se concentrer et définir un programme de négociation en s'inspirant des idées exprimées par l'opinion, qui peuvent désormais, grâce aux technologies de l'information, être discutées directement à la table des négociations. L'éducation pour le désarmement peut être une initiative mondiale ; des initiatives fortes sont d'ailleurs déjà menées en ce sens par toute une série d'ONG et les Nations Unies.

Le plus important est peut-être le fait que les ONG et la société civile vont continuer à favoriser le changement en utilisant de nouveaux moyens de communication et des moyens plus traditionnels pour faire comprendre l'urgence de la situation. Sans leur action, il y a peu de chance que le monde soit un jour exempt d'armes nucléaires.

Conclusion

Un monde sans armes nucléaires est possible, ce n'est pas qu'un noble idéal. Il existe aujourd'hui des hommes et des femmes qui ont connu le jour où ces armes ont été inventées

et utilisées. Avant que cette mémoire ne disparaisse, il faut absolument que nous dépassions ce pouvoir destructeur et instaurions une réelle sécurité humaine. Les ONG ne sous-estiment pas les obstacles auxquels va se heurter la recherche d'un consensus sur le désarmement. Nous connaissons depuis des décennies des périodes d'espoir et de désespoir ; le chemin qui reste à parcourir sera sinueux et semé d'embûches. Il reste de nombreux obstacles politiques et techniques et les phases d'application et de vérification seront difficiles.

Les ONG vont s'efforcer de jouer un rôle dynamique à mesure que les gouvernements avanceront vers une interdiction totale des armes nucléaires. Nous apporterons aux négociations nos connaissances, notre énergie et nos idées mais aussi et surtout une volonté farouche de parvenir à l'abolition. Nous serons donc des interlocuteurs incontournables pour élaborer la convention sur les armes nucléaires.

La prochaine étape sera à n'en pas douter jalonnée d'obstacles majeurs ; le parcours sera difficile, mais nous finirons par obtenir l'interdiction des pires armes de destruction massive. Les États se sont engagés à atteindre cet objectif souhaité par la grande majorité des gens ; le réaliser est vital pour notre avenir.

Notes

1. Albert Einstein, lettre sollicitant des fonds au profit de Emergency Committee of Atomic Scientists, 22 janvier 1947.
2. Merav Datan *et al.*, 1999, *Security and Survival: The Case for a Nuclear Weapons Convention*, Cambridge (Massachusetts), IPPNW, IALANA, INESAP.
3. IPPNW *Nuclear Weapons Convention Monitor* 2000, 2001 et 2002 à télécharger à l'adresse <ippnw.org/Resources/BooksandPublications.html#NWC1>.
4. Pour en savoir plus sur la Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires, voir le site <www.icanw.org>.
5. Tilman Ruff, Final plenary remarks to the 19th IPPNW World Congress, Bâle (Suisse), 25-30 août 2010, <ippnw2010.org/index.php?id=247>.
6. Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-Moon, « The United Nations and Security in a Nuclear-Weapon-Free World », discours prononcé à l'East-West Institute, New York, 24 octobre 2008.
7. Jody Williams, « A Nuclear Weapons Convention: The Path to Abolition », discours prononcé lors d'un événement organisé par ICAN à l'ONU, New York, pendant la Conférence d'examen du TNP de 2010 (traduction non officielle), 7 mai 2010.
8. Gareth Evans, Evidence presented to the Australian Parliamentary Joint Standing Committee on Treaties Inquiry Hearings into Nuclear Non-proliferation and Disarmament, 26 février 2009.
9. Remarks by President Barack Obama, Hradcany Square, Prague, 5 avril 2009, <www.whitehouse.gov/the_press_office/Remarks-By-President-Barack-Obama-In-Prague-As-Delivered/>.
10. États-Unis, Discours de la Secrétaire d'État des États-Unis Hillary Rodham Clinton à la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010 (traduction non officielle), New York, 3 mai 2010.
11. Discours de S. E. M. Li Baodong, Ambassadeur, Chef de la délégation chinoise à la Conférence des Parties chargée d'examiner le TNP en 2010 (traduction non officielle), New York, 4 mai 2010.
12. Intervention prononcée par S. E. M. Eric Danon, Ambassadeur, Représentant permanent de la France à la Conférence du désarmement, à la Conférence des Parties chargée d'examiner le TNP en 2010, 4 mai 2010.

13. Voir la publicité faite par ICAN pendant la Conférence d'examen du TNP de 2010 et notamment la campagne « Quit Nukes », par exemple dans Reaching Critical Will, *NPT News in Review*, n° 4, 6 mai 2010, <www.reachingcriticalwill.org>.
14. Discours de Micheline Calmy-Rey, chef du Département fédéral des affaires étrangères de la Suisse, « The Future of Nuclear Disarmament: A Swiss Perspective », 19th IPPNW World Congress, Bâle, 27 août 2010.
15. Merav Datan, « The Irresistible Logic of a Nuclear Weapons Convention », *NPT News in Review*, n° 4, Reaching Critical Will, 6 mai 2010, p. 3.
16. Jacqueline Cabasso, « Global Civil Society Says, 'It's Simple: Start Abolition Negotiations Now!' », *NPT News in Review*, n° 20, Reaching Critical Will, 28 mai 2010.
17. Jakob Kellenberger, Président du CICR, « Mettre fin à l'ère nucléaire », déclaration devant le corps diplomatique de Genève, Genève, 20 avril 2010.
18. Pour plus de détails, voir Rebecca Johnson, 2009, *Unfinished Business: The Negotiation of the CTBT and the End of Nuclear Testing*, Genève, UNIDIR.
19. Parmi les organisations engagées dans cette action, citons l'Acronym Institute, le projet Reaching Critical Will, Arms Control Association, les conférences Pugwash, l'Association internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire, le Nuclear Weapons Inheritance Project et Ban All Nukes generation.
20. Ce document fait le point sur les votes des différents pays, les déclarations qu'ils ont faites à l'Assemblée générale des Nations Unies et lors des conférences du TNP et divers documents accessibles à tous pour montrer quelle est leur position à l'égard d'une convention sur les armes nucléaires. ICAN demande aux gouvernements et aux ONG de lui faire part de leurs réactions, de précisions ou d'informations plus récentes sur leur position ; ICAN reconnaît que les votes des États reflètent parfois plus le sentiment de loyauté envers un groupe qu'un réel engagement. Voir ICAN, 2010, Government Positions on a Nuclear Weapons Convention, <icanw.org/the-solution>.
21. Discours de S. E. Michael Spindelegger, Ministre autrichien des affaires étrangères, à la Conférence des Parties chargée d'examiner le TNP en 2010 (traduction non officielle), New York, 3 mai 2010.
22. Voir l'article de Nina Eisenhardt et Tim Wright dans ce numéro du *Forum du désarmement* pour en savoir plus sur la façon dont le mouvement en faveur du désarmement nucléaire utilise les technologies modernes.